

FICHE PRATIQUE : DNL – EPS



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉUSSIE
EPS
INCLUSIVE
COOPÉRATIVE

LES TEXTES EN VIGUEUR

BO n°33 du 3 septembre 1992 ; Circulaire N°92-234 du 19-08-1992 fonde les sections européennes, le terme « Discipline Non Linguistique (DNL) » désigne tout d’abord, l’ensemble des enseignements en dehors de ceux des langues vivantes. Par extension, il désigne dans le cadre de ces sections l’« **enseignement dans [la] langue [cible] (...) de tout ou partie du programme d'une ou de plusieurs autres disciplines** »

BO du 17 janvier 2019 définit les **modalités de l'évaluation de la DNL pour les élèves de sections européennes à compter de la session 2021.**

A retenir notamment :

- L'évaluation de la DNL de section européenne entre dans le contrôle continu (art. 2), au même titre que les enseignements optionnels (art. 3).
- Les modalités d'évaluation de la DNL : un oral en terminale comptant pour 80% de la note finale ; une prise en compte des résultats de l'année comptant pour 20% (art.2 & 3).
- Comme par le passé, le candidat doit obtenir au moins 12/20 à l'épreuve de langue vivante et au moins 10/20 lors de l'épreuve orale de DNL.
- La DNL peut faire partie des enseignements du tronc commun ou de spécialités (art. 4).

Articles 9 et 10 de l'arrêté du 20 décembre 2018 relatif aux sections internationales de lycée ; articles 2, 3, 4, 7 et 8 de l'arrêté du 20 décembre 2018 relatif aux conditions d'attribution de l'indication section européenne ou section de langue orientale (Selo) et de l'indication discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante (DNL) sur les diplômes du baccalauréat général et du baccalauréat technologique.

Bulletin officiel spécial n° 6 du 31 juillet 2020, note de service du 23-07-2020 qui précise les modalités d'organisation du contrôle continu à partir de la session 2021.

LES ENJEUX DE LA DNL - EPS

Permettre d'immerger les élèves volontaires dans un bain linguistique, d'enrichir leurs compétences communicationnelles, au sein d'une démarche d'enseignement interculturelle

En France, dans le cadre des sections européennes, ces DNL sont **évaluées à l'oral au baccalauréat**. Cet enseignement est donc tourné vers une pratique orale de la langue, et non écrite. Des **compétences communicationnelles** sont donc attendues des élèves mais aussi de leur professeur.

On vise à exposer les élèves à un « **bain linguistique** » le plus authentique qui soit. Le vocabulaire (notamment de l'EPS), les formulations utilisées, l'accent doivent tendre au plus près de la culture du pays étudié. Cette authenticité implique que la DNL n'est pas une simple traduction de son cours dans la langue cible.

C'est bien les acquisitions disciplinaires qui doivent rester au cœur de la démarche d'intervention. La singularité d'utiliser deux langues en classe s'envisage dès lors comme un gain cognitif certain pour l'élève et un enrichissement épistémologique pour la discipline.

Par ailleurs, le temps consacré à la DNL (en général 1h par semaine) rend illusoire la possibilité de traiter tout le programme français en langue étrangère. Il s'agirait plutôt d'étudier quelques points choisis en fonction de leur intérêt pour connaître la culture du partenaire (**compétence interculturelle**). C'est ainsi une plus-value qui sert à la fois l'apprentissage de la langue étrangère et de l'EPS. Elles permettent ainsi de construire avec les élèves une nouvelle compétence, **l'interculturalité**. Comme le rappelle Jean DUVERGER : « *L'enseignement des DNL en deux langues permet d'entrer de plain-pied dans l'altérité, puisqu'il met en relation les contenus scolaires et les méthodologies d'enseignement d'un pays avec ceux d'un autre pays, avec tout ce que cela suppose et implique en termes de relation aux savoirs et de logiques d'apprentissage. (...) Nul doute alors que l'enseignement des DNL en deux langues dans les dispositifs bilingues peut s'avérer être un haut lieu d'apprentissage de la diversité culturelle.* »

LE CALENDRIER ORGANISATIONNEL

Dates indicatives

Élaboration des sujets	Entre fin-novembre et début mars
Cercle d'étude DNL EPS	Courant décembre
Commission de validation des sujets	Début avril
Épreuves orales certificatives	De mi-mai à début juin

LE RÉFÉRENTIEL DE L'ENSEIGNEMENT DE LA DNL EPS OU PROGRAMME LIMITATIF (Annexe 3)

Les sujets de l'épreuve orale DNL correspondent à un **programme limitatif d'enseignement en terminale (libre en 2^{nde} et 1^{ère})** afin de :

- Permettre un champ large tout en **limitant le vocabulaire spécifique** à acquérir pour les élèves, en lien avec les textes officiels.
- Permettre **l'équité de formation des élèves** (décidé chaque année au sein du cercle d'étude académique.)



Il s'organise cette année autour des objectifs généraux de la discipline. Chaque thématique parcourue au sein d'un cycle d'activité doit être déclinée des objectifs.

LES DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

Annexe 1 : la fiche candidat à fournir pour l'examen DNL

Annexe 2 : la grille d'évaluation des candidats DNL EPS – session 2018

Annexe 3 : référentiels pour l'enseignement de la DNL EPS : anglais, espagnol et allemand

RAPPELS DES CONDITIONS DE L'ÉPREUVE ORALE

Organisation de l'épreuve

1^{ÈRE} PARTIE (10 pts) :

Interrogation sur le document proposé par le jury

2^{ÈME} PARTIE (10 pts) :

Entretien / travaux et activités effectués dans l'année ou sur l'ouverture européenne de l'établissement

**2 ENSEIGNANTS (DNL EPS ET LV)
GRILLE D'ÉVALUATION COMMUNE**

Préparation de l'épreuve

- Une liste (annexe 1) des objectifs éducatifs généraux envisagés avec les activités supports et des travaux effectués par le candidat pendant l'année est constituée ; elle comporte deux parties :

→ une partie commune à tous les candidats ayant eu le même enseignant de DNL, contresignée par l'enseignant,

→ une partie plus personnelle : travaux, lectures, activités que lui seul a faits pour valoriser son investissement personnel dans la section (échanges culturels, dossiers et/ou exposés personnels, projets divers conduits dans le cadre de la section européenne...). Sur les trois années de lycée.

- La liste explicite les conditions de l'enseignement de la DNL durant le cursus de lycée de l'élève : horaire aux différents niveaux, partie de l'enseignement dispensé, temps accordé aux différents champs étudiés en Terminale.
- Cette liste est intégrée dans le livret scolaire et présentée aux interrogateurs en début d'épreuve. Elle conditionne le choix des thèmes proposés par le jury et le choix du point de départ de l'échange de la deuxième partie.

La nature des sujets d'examen

Les sujets peuvent être de différentes natures :

- **Textes** : un extrait soit d'œuvre littéraire (nouvelle, roman, pièce de théâtre, poème, essai, etc.), soit de presse écrite (éditorial, analyse d'événements ou de faits de société, etc.).

« *Le ou les textes choisis, rédigés dans la langue de la section, ne doivent pas excéder une quinzaine de lignes au total (ligne s'entend au sens de 70 signes y compris les blancs et la ponctuation).* »

- **Documents iconographiques, sonores ou audiovisuels** à titre principal ou accessoire

« *Toute spécialisation excessive susceptible de mettre certains candidats en difficulté doit être évitée.* »

Le niveau d'exigence attendu

Le niveau d'expression ciblé = le niveau d'anglais B2 (CECRL)

A ce niveau, il s'agit de :

- Comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans LA spécialité.
- Communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un interlocuteur natif qui ne comportera de tension ni pour l'un ni pour l'autre.
- S'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande quantité de sujets, d'émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes solutions.

LES PERSONNES RESSOURCES

Dans les différentes DNL répertoriées :

Allemand : Christelle Hoffman, Lycée Jean Villar, Villeneuve les Avignon

Espagnol : Anita Paladel, collège Ray Charles à Fabrègues

Anglais : Lilian Fournier, lycée Lamour, Nîmes

L'IA-IPR en charge du dossier :

Gwladys Vasseur, gwladys.vasseur@ac-montpellier.fr

ANNEXE 1 : FICHE CANDIDAT À FOURNIR POUR L'EXAMEN DNL

EVALUATION de l'épreuve spécifique DNL EPS SECTION EUROPEENNE

FICHE DU CANDIDAT DOCUMENT à COMPLETER en vue de l'épreuve et à remettre au jury SESSION : 2021

NOM Prénom du candidat :

Lycée :

Section Européenne : Allemand – Anglais – Espagnol - Italien (Entourer la LV)

Enseignements de spécialité de terminale :

Conditions de l'enseignement : *horaire, séries impliquées, modalités...*

A compléter par les enseignants

Niveau	DNL pratiquée	Volume horaire de la DNL (h/semaine)	Volume horaire de la LV (euro) (heure/semaine)
2nde			
Première			
Terminale			

A. PROGRAMME DE TERMINALE – SECTION EUROPEENNE :

Thèmes abordés, exemples à travers lesquels ont été abordés les thèmes en DNL et LV

B. PRESENTATION PAR LE CANDIDAT DE SON EXPERIENCE EN RELATION AVEC DES PAYS DE LA LANGUE CIBLE OU SON PARCOURS EN SELO :

A compléter par le candidat.

Il sélectionne 3 à 4 expériences réalisées qui serviront de base pour l'entretien avec le jury. Ces expériences peuvent correspondre à des voyages touristiques, scolaires ou linguistiques dans un pays où la langue cible est parlée, des projets linguistiques tels qu'e-twinning ou qu'un échange scolaire, des travaux personnels, des loisirs, des films et livres lus dans la langue cible, etc.

Ce texte peut être rédigé dans la langue cible ou en français.

ANNEXE 2 : GRILLE D'ÉVALUATION DES CANDIDATS EN DNL EPS SESSION 2018



BACCALAUREAT - OPTION EUROPEENNE Session 2018
FICHE D'AIDE à L'ÉVALUATION
ÉPREUVE ORALE DE LANGUE comptant pour 80% de la note

NOM DE L'ÉLÈVE :

Date de l'interrogation _____ matin / après-midi

Langue vivante : _____

Pour chacune des trois colonnes, entourer le nombre de points correspondant à la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimale).

1 ^e partie de l'épreuve Etude de documents disciplinaires en langue étrangère		2 ^e partie de l'épreuve Entretien sur les travaux et activités effectués pendant l'année		Intelligibilité et recevabilité linguistique	
Degré 1		Degré 1		Étendue du vocabulaire /2	
Pts		Pts		Pts	
Compréhension parcellaire du document : produit des énoncés très courts, récite le cours par cœur ou paraphrase le document.	1	Connaissances très limitées. La communication repose sur l'aide apportée par l'examineur (répétition et reformulation).	1	Possède un répertoire élémentaire de mots et expressions courantes	0.5
				Possède un vocabulaire suffisant pour assurer une communication élémentaire	1.5
				Possède un lexique assez étendu pour parler des sujets relatifs à son domaine, cependant des lacunes lexicales peuvent entraîner l'usage de périphrases	2
Degré 2		Degré 2		Correction grammaticale /2	
Identifie les idées principales, début de mise en relation. Produit un discours simple et bref à partir du/des document(s).	2	Communique une information limitée. Répond et réagit de façon simple, mais sans prendre l'initiative de l'échange.	2	Contrôle limité de quelques structures simples	0.5
				Maîtrise aléatoire de structures simples	1
				Correction suffisante dans l'emploi de structures courantes	1.5
				Assez bon contrôle grammatical. Pas d'erreurs conduisant à des malentendus	2
Degré 3		Degré 3		Prononciation /2	
Répond (même partiellement) à la problématique proposée par le sujet. Présente son analyse avec une certaine précision, discours articulé et nuancé.	4	Parvient à s'impliquer dans l'échange, avec une maîtrise suffisante des notions/connaissances requises. Sait se reprendre et reformuler si nécessaire.	4	Compréhensible avec quelques efforts	0.5
				Suffisamment claire pour être comprise malgré un accent français	1
				Clairement intelligible, erreurs occasionnelles	1.5
				Claire et naturelle	2
Degré 4		Degré 4		Aisance, fluidité, débit /3	
Répond à la problématique de façon assez aboutie par un discours argumenté. Parvient à faire ressortir de façon convaincante la richesse du document, en tirant le meilleur profit de sa bonne maîtrise du domaine considéré.	5	Bonne connaissance des questions traitées. Réagit à bon escient et exprime de façon convaincante un point de vue pertinent en mettant en évidence les points importants.	5	Nombreuses pauses pour chercher ses mots	0.5
				Échanges courts, hésitations, faux démarrages	1
				Discours compréhensible avec pauses dans les séquences les plus longues	2
				Débit assez régulier, pas de longues pauses	3
				Aptitude à l'autocorrection /1	1
Note A, sur 5 Présentation /Analyse et traitement des documents	/5	Note B, sur 5 Connaissances Traitement des questions proposées	/5	Note C, sur 10 Maîtrise de la langue	/10

Note de l'élève A+B+C /20

Appréciation

Nom et signature des interrogateurs

ANNEXE 3 : RÉFÉRENTIEL ENSEIGNEMENT DE LA DNL EPS / ANGLAIS – ESPAGNOL - ITALIEN

OBJECTIFS ÉDUCATIFS GÉNÉRAUX				
<i>Développer sa motricité</i>	<i>Savoir se préparer et s'entraîner</i>	<i>Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif</i>	<i>Construire durablement sa santé</i>	<i>Accéder au patrimoine culturel</i>
THÈMES TRAITÉS				
.....
.....

SUPPORTS DE L'ENSEIGNEMENT				
CHAMP D'APPRENTISSAGE 1	CHAMP D'APPRENTISSAGE 2	CHAMP D'APPRENTISSAGE 3	CHAMP D'APPRENTISSAGE 4	CHAMP D'APPRENTISSAGE 5
Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée	Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains	Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner	Réaliser une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir
APSA retenue(s)				
.....
.....
AFL	AFL	AFL	AFL	AFL
<ul style="list-style-type: none"> - S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires nécessaires et en faisant le meilleur compromis entre l'accroissement de vitesse d'exécution et de précision. - S'entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance. - Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire. 	<ul style="list-style-type: none"> -S'engager à l'aide d'une motricité spécifique pour réaliser en sécurité et à son meilleur niveau, un itinéraire dans un contexte incertain. -S'entraîner individuellement et collectivement, pour se déplacer de manière efficiente et en toute sécurité. -Coopérer pour réaliser un projet de déplacement, en toute sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> -S'engager pour composer et réaliser un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique destiné à être jugé, en combinant des formes corporelles codifiées. -S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition. -Se préparer et s'engager, individuellement et collectivement, pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions. -Choisir et assumer des rôles au service de la prestation collective. 	<ul style="list-style-type: none"> -S'engager pour gagner une rencontre en faisant des choix techniques et tactiques pertinents au regard de l'analyse du rapport de force. -Se préparer et s'entraîner, individuellement ou collectivement, pour conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel. -Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire. 	<ul style="list-style-type: none"> S'engager pour obtenir les effets recherchés selon son projet personnel, en faisant des choix de paramètres d'entraînement cohérents avec le thème retenu. -S'entraîner, individuellement ou collectivement, pour développer ses ressources et s'entretenir en fonction des effets recherchés. -Coopérer pour faire progresser